



BILAN DU CONTRAT DE RIVIERE « VALLEE DE LA VEYRE et LAC d'AYDAT » 2005 - 2010

DES ENJEUX PRIORITAIRES

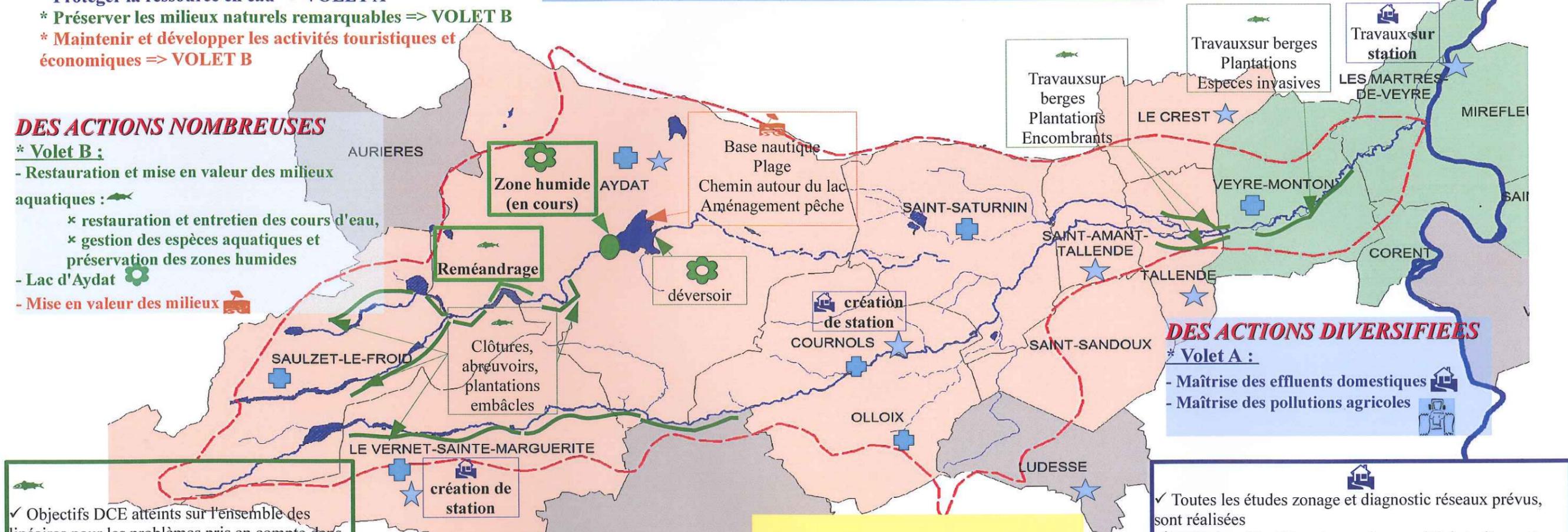
- * Protéger la ressource en eau => **VOLET A**
- * Préserver les milieux naturels remarquables => **VOLET B**
- * Maintenir et développer les activités touristiques et économiques => **VOLET B**

DES ACTIONS NOMBREUSES

- * Volet B :**
- Restauration et mise en valeur des milieux aquatiques :
 - * restauration et entretien des cours d'eau,
 - * gestion des espèces aquatiques et préservation des zones humides
 - Lac d'Aydat
 - Mise en valeur des milieux

DES ACTIONS DIVERSIFIEES

- * Volet A :**
- Maîtrise des effluents domestiques
 - Maîtrise des pollutions agricoles



- ✓ Objectifs DCE atteints sur l'ensemble des linéaires pour les problèmes pris en compte dans le cadre du contrat de rivière
- ✓ Travaux réalisés de qualité, correspondant aux attentes
- ✓ Succès des travaux de pose de clôtures et d'abreuvoirs auprès des agriculteurs

- ✓ Déversoir réalisé
- ✓ Réalisation zone humide en cours (retard lié à démarche administrative : nécessité de réaliser une expropriation)

UNE ANIMATION DYNAMIQUE ET INNOVANTE Volet C

- ✓ Exposition photo itinérante
- ✓ Journées thématiques
- ✓ Animation pour les scolaires par le CPIE
- ✓ Bulletins de liaison le Veyr'eau
- ✓ Site Internet
- ✓ Participation à de multiples manifestations

- ✓ Toutes les études zonage et diagnostic réseaux prévus, sont réalisées
- ✓ 87 % des objectifs en terme de capacité de traitements collectif des effluents domestiques atteints (capacité de 1525 eq hab pour les stations hors station intercommunale)
- ✓ Travaux réalisés sur la station intercommunale des Martes de Veyre (filère boues et contrôles des réseaux)

- ✓ 71 % de la surface PAC diagnostiquée
- ✓ 80 % des exploitations impliquées, enquêtées et sensibilisées, 2 576 ha en contrat MAET
- ✓ Accompagnement agro environnemental (analyses)
- ✓ Formations sur les pratiques des fumures et l'utilisation des phytosanitaires.

Légende

- Gergovie Val d'Allier Communauté
- Communauté de Communes Les Cheires
- Autre
- Limite du bassin versant de la Veyre
- Réseau hydrographique

Réalisation de l'ensemble des travaux et aménagements prévus



Echelle : 1/75000

VOILET B

Restauration entretien des cours d'eau

* Actions

- Entretien et restauration sur les Narse, Labadeau, Monne et Veyre (Ripisylve : 27,8 km, Clôtures : 14,9 km, 70 abreuvoirs, gestion berge: 275 m, Plants/boutures : 1030)

- Reméandrage réalisé sur la Veyre

- 50 % des linéaires concernés par travaux

* Coûts

- 342 834 € TTC et 98 912 € TTC (prévu) pour reméandrage

- Travaux restauration berges non réalisés suite à diagnostic réalisé par SMVVA

- Travaux réalisés nombreux et de qualité

- Objectif DCE atteint et ceux contrat de rivière partiellement (travaux non réalisés)

- 47 % du budget prévu utilisé (avec reméandrage)

	Enjeux	Nb actions
LA NARSE	Ripisylve Pollution cheptel	9
LE LABADEAU	Pollution cheptel	26
LA VEYRE	Restauration (berge, ripisylve) Espèce invasive	34
LA MONNE	Ripisylve Pollution cheptel Embâcles	99

Le lac d'Aydat

* Actions

- Réalisation du déversoir
- Réalisation zone humide en cours (dossier long : réaliser expropriation)

* Coûts

148 860 € TTC (sans la zone humide)

- Impact zone humide non perceptible
- Coût zone humide prévu : 1 821 888 € (3 fois plus qu'au début contrat)

Mise en valeur des milieux

* Actions

- Aménagement base de voile, plage Aydat
- Activité de découverte (sentier, ponton pêche)

* Coûts

3 520 712 € TTC

- Toutes les actions réalisées
- Coût supérieur au prévisionnel

Autres actions : étude sur la Narse d'Espinasse, étude sur lutte contre les crues

VOILET C

Animation et suivi du contrat

- 2 postes à temps plein : animation et technicien rivière

- 1 poste à mi-temps : gestion pollution diffuse

- coût : 576 514 € TTC

Information - sensibilisation et Communication

- Exposition photo itinérante

- 813 journée thématiques en 4 ans

- 2569 jours d'animation pour 854

enfants scolarisés (CPIE)

- coût : 190 892 € TTC

- 3 bulletins Veyr'eau

- Site internet

- Articles (médiat)

- Participation manifestations

SUCCES

- Suivis des actions (analyses qualité eau) partiellement réalisé (manque d'efficacité)
- Coût animation pour les enfants très supérieur au prévisionnel (nombre de journées plus important)
- L'ensemble des actions d'information, de sensibilisation et de communication fut un succès
- Budget prévisionnel respecté : coût de 767 406 euros TTC

ANALYSE BUDGETAIRE

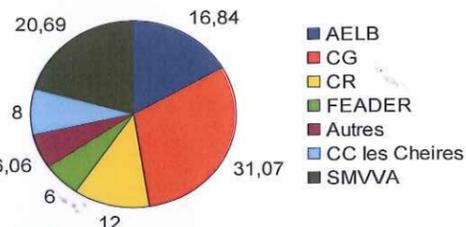
en T.T.C (€)	Montants prévus	Montants réalisés	% de réalisation
Voilet A	3 918 003 €	3 284 338 €	83,83
Voilet B	2 821 632 €	4 182 831 €	148,24
Voilet C	636 500 €	767 406 €	120,57
TOTAL contrat	7 376 135 €	8 234 575 €	111,64

(coûts hors reméandrage et zone humide)

Le financement a évolué avec les actions

Le dépassement du budget initial est principalement lié à l'aménagement du lac d'Aydat
Le volet B représente 50 % des dépenses

Répartition du financement



Le contrat de rivière a permis de lancer une dynamique territoriale, permettant de gérer les milieux aquatiques de façon concertée, avec une solidarité amont/aval, grâce à la mise en place d'actions devant permettre l'amélioration des milieux.



Bilan Contrat de Rivière

« Vallée de la Veyre et lac d'Aydat » 2005 - 2010

Préambule :

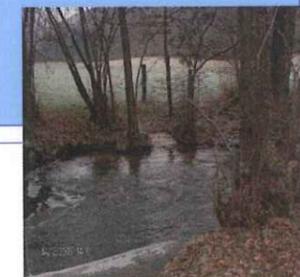
Face à l'accélération de l'eutrophisation du lac d'Aydat, à la dégradation de la qualité des eaux, et à l'augmentation de l'impact des crues sur les communes de l'aval du territoire, les élus et acteurs locaux du bassin versant de la Veyre et lac d'Aydat ont décidé d'entamer un programme d'actions, par le biais d'un *contrat de rivière*. Celui-ci fut signé le 10 mai 2005 pour une durée de 5 ans.

3 volets, pour répondre aux 4 enjeux du territoire

Le contrat de rivière est découpé en 3 volets (A, B et C) afin de répondre aux enjeux du territoire, définis, lors de son lancement :

- 1 Protéger la ressource en eau
- 2 Préserver les milieux naturels et remarquables
- 3 Maintenir et développer les activités touristiques et économiques
- 4 Assurer la qualité de vie sur le bassin versant

Les 5 années écoulées ont mis en évidence une évolution de ces enjeux, renforçant le premier, maintenant le troisième et faisant passer au second plan les deux autres.



VOILET A

Maîtrise des pollutions domestiques

* Actions

- Création de 2 stations d'épuration

- Travaux sur les réseaux

- Etude et diagnostics réseaux

* Coûts

1 991 075 € HT

Maîtrise des pollutions agricoles

* Actions

- 3 types d'actions : contrat MAET (Mesures agro-environnementales territorialisées), accompagnement agro environnemental et diagnostic phytosanitaires.

- 105 exploitations diagnostiquées, préalablement au MAET, pour 5 848 ha (71 % de la surface PAC) et 144 contractualisations pour 2576 ha.

- Accompagnement agro environnemental : 70 analyses sol et effluents pour 21 exploitations

- 7 sessions de formation sur l'utilisation phytosanitaires et 2 sur les fumures

* Coûts

903 013 € TTC

Réalisation à 80 % des actions sous maîtrise d'ouvrage du SMVVA

Des travaux non prévus, réalisés (sur réseaux)

61 % du montant prévisionnel dépensé



Ensemble des actions réalisées non prévues (MAET) : forte adaptation du SMVVA au modification de contexte et d'attentes
Dépenses supérieures au prévisionnel (uniquement lié aux MAET)